

Voyager à vélo

Vous voilà à deux coups de pédales de partir sur l'un de nos voyages à vélo !

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à la location des vélos (uniquement pour les personnes ayant loué les vélos avec Chamina Voyages).

1. LES VÉLOS

a. Vélos de location (en cas de location avec Chamina Voyages)

Les vélos VTC mis à disposition sont de type rando (VTC).



VÉLO DE RANDONNÉE CADRE SPORT

RADON solution confort 7.0
Transmission 2X10 V CUES
Selle suspendu
Potence réglable
Eclairage dynamo
Frein à disque

Equipement fourni avec ce vélo

- 2 sacoches arrières
- 1 sacoche avant
- 1 kit de réparation
- 1 pompe
- 1 antivol
- 1 casque



VÉLO DE RANDONNÉE CADRE TRAPÈZE

RADON solution confort 7.0
Transmission 2X10 V CUES
Selle suspendu
Potence réglable
Eclairage dynamo
Frein à disque

Equipement fourni avec ce vélo

- 2 sacoches arrières
- 1 sacoche avant
- 1 kit de réparation
- 1 pompe
- 1 antivol
- 1 casque

Les vélos à Assistance électrique :



VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

VAE SUNN SKILL 400 Bosch Active Line Plus 50 nm
Batterie 400wh
Altus 9V
Potence réglable

Equipement fourni avec ce vélo

- 2 sacoches arrières
- 1 sacoche avant
- 1 kit de réparation
- 1 pompe
- 1 antivol
- 1 casque

b. Accessoires complémentaires

Chaque vélo de location est fourni avec un casque, 2 sacoches arrière, 1 sacoche guidon, 1 antivol, 1 kit de réparation comprenant des rustines, une chambre à air, des démontes-pneu, 1 pompe, 1 casque.

1 GPS avec les tracés pré-enregistrés est fourni (1 pour 3 vélos).

c. Comment se passe la livraison des vélos ?

Les vélos de location vous sont remis à votre hébergement le premier jour. Un accueil personnalisé par l'équipe de notre partenaire est prévu à votre arrivée sur la ville de départ pour vous remettre tous les documents de voyage, et régler les dernières détails.

En fin de séjour, restitution des vélos après votre dernière randonnée à l'hôtel où vous avez séjourné. Le rapatriement des vélos par l'agence est prévu dans les prestations.

Les coordonnées de notre partenaire sont sur vos documents de voyage.

d. Est-ce que je peux utiliser mon vélo personnel ?

Oui. Pour réaliser ce voyage, nous conseillons un vélo de type VTC (vélo tout chemin) ou VTT (Vélo tout terrain).

Mais attention, il vous faut bien prévoir l'organisation et le coût du retour au point de départ, ou une récupération à l'arrivée.

2. HÉBERGEMENT

a. Où garer mon vélo ?

Chaque hébergement a son propre fonctionnement. Nous vous conseillons de **vous renseigner auprès de l'accueil de votre hébergement**, à votre arrivée, pour connaître leur fonctionnement et recommandations. La plupart d'entre eux dispose d'un petit local dédié, mais ce n'est pas systématique. Parfois une cour, un garage ... Nous vous transmettons également dans un second document toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo. **Attention, les vélos ne sont pas autorisés en chambre.**

b. Comment recharger la batterie de mon vélo électrique ?

Si vous utilisez un vélo électrique, **reneiguez-vous auprès de l'accueil de votre hébergement** pour les modalités de recharge (endroit avec prises dédiées, possibilité de recharger en chambre ...) **Ne laissez jamais tomber une batterie (le cas échéant, prévenir immédiatement le loueur).**

3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Nous joignons à votre dossier de voyage des recommandations pour bien garer votre vélo. **Si après lecture de ce document, il vous reste encore quelques questions, vous pouvez contacter [notre équipe](#).**

a. Que faire en cas de crevaison ?

Vous serez équipé d'un kit de réparation pour réparer les petites crevaisons en toute autonomie.

b. Que faire en cas de panne plus importante ?

Pour un problème plus important, **nos partenaires loueurs seront à votre disposition pour vous aider**. Il vous faudra appeler les numéros utiles indiqués sur votre documentation de voyage.

En fonction de la situation, soit votre vélo sera réparé, soit vous en aurez un de remplacement.

Attention, selon le dépannage à effectuer, le loueur pourra vous aider par téléphone à réparer, vous orienter vers un réparateur ou se déplacer si problème très important. .

Dans le cas d'une souscription à une location de vélo, le dépannage des vélos de location est à la charge du loueur (dans le cadre d'une usure et d'un usage normal. Les

frais de casse à la suite d'une chute du vélo ou à un mauvais usage sont à la charge du locataire)

c. Que faire en cas de vol ?

Si vous suivez toutes nos recommandations pour bien garer votre vélo, il y a peu de chance pour que vous vous le fassiez voler.

Si toutefois, cela vous arrive, il faudra **nous prévenir immédiatement, ainsi que votre loueur**. Tous les numéros de contact sont indiqués dans votre documentation de voyage.

d. Est-ce que mon vélo est assuré ?

La location inclut une garantie casse et vol. Cette garantie est valable sur tous les vols par agression et les vols de vélo attaché à un point fixe avec cadenas. En cas de vol, une franchise de 10% du montant du vélo reste à la charge du client.

Pour éviter tout problème, nous mettons à votre disposition un guide pour bien sécuriser votre vélo. En le respectant, et en conduisant prudemment, votre séjour devrait se passer tout à fait sereinement.

Votre assurance, via votre contrat d'habitation, peut couvrir votre location de vélo. Nous vous invitons à vous renseigner auprès d'elle.

e. Est-ce qu'une caution est demandée ?

A la prise en main des vélos, nous ne prenons pas de caution mais nous faisons signer un document de remise du matériel qui vaut acceptation de caution en cas de dommage.

Au plaisir de vous accompagner dans l'organisation de ce beau séjour,

L'équipe Chamina Voyages,